



Plus values et impositions (besoin d'aide svp)

Par **vava0057**, le **10/03/2012** à **23:42**

Bonjour,

Je voudrais savoir si les plus values du forex etait imposé si on fait un depot sur un compte au luxembourg?si par exemple on perçoit des plus values a partir d'un broker en ligne qui se situe en grece? si on est non resident luxembourgeois est ce qu'on doit payer des impots au luxembourg et de combien environ ?est ce que l'on doit subir un prelevement automatiquement ?si oui de combien environ?

merci de ne pas employer des mots trop compliqué dans votre reponse car j'ai bcp de mal a comprendre ;
merci bcp

Par **francis050350**, le **17/03/2012** à **16:29**

Bonjour ,

"NORMALEMENT" si vous êtes résident fiscal en France vous êtes taxable en France sur tous vos revenus y compris étrangers tels que plus values boursières .

En france environ 34 % de taxe sur la plus value . cependant le fisc Français n'a pratiquement aucun moyen de connaître les profits que vous réalisez à l'étranger sauf enquête entre états très exceptionnelle et pour de forts enjeux .

Réponse au luxembourg . Taxation suivant la loi luxembourgeoise par prélèvement libératoire de 15 %.et....CHUT en france